

● (1440)

Comme je l'ai dit antérieurement, la péréquation est un grand mot et pour comprendre réellement ses conséquences, il faut peut-être prendre un exemple et essayer de suivre ce qui se produit lorsqu'une province augmente ses recettes fiscales pour voir comment cela affecte le reste du pays. A mon avis, la conclusion sera que nous devons réellement adopter une meilleure formule pour procéder à la péréquation des recettes et des revenus dans tout le Canada. A de nombreux égards, l'histoire de la fiscalité révèle l'histoire d'une civilisation et dans quelle mesure on s'est intéressé aux citoyens. Plus l'assiette fiscale est large plus elle est globale, et plus cela indique que cette société s'intéresse à tous les citoyens. Dans toute société ou civilisation, il y a toujours des disparités, peut-être à cause de l'environnement ou de la position géographique ou de nombreuses autres raisons. Un pays indique qu'il s'intéresse à tous ses citoyens en élargissant l'assiette fiscale et en tenant compte de tous les revenus lorsqu'on décide de faire les paiements de transfert.

Rattachons la formule de péréquation à ce qui s'est produit récemment dans les domaines de l'énergie et du pétrole en ce qui concerne la taxe à l'exportation du pétrole que le gouvernement a imposée. Il est évident que le gouvernement fédéral et l'Alberta ne sont pas d'accord sur cette question. L'Alberta pense que le gouvernement fédéral outrepassse ses droits ou, tout au moins, agit arbitrairement en imposant cette taxe sur un produit que l'Alberta considère être essentiellement une ressource provinciale. Le gouvernement du Canada pense que le prix du pétrole brut n'a pas subi des augmentations en fonction de celles de frais de production, ou parce que sa mise en valeur est plus coûteuse, ou à la suite d'un fléchissement des bénéfices de l'industrie pétrolière mais que plutôt cette industrie profite d'une pénurie et de machinations politiques au niveau international pour provoquer l'augmentation du prix du pétrole brut en prétextant que c'est le prix en vigueur aux États-Unis et que par conséquent en dépit de nos propres frais et de notre situation en matière d'approvisionnement nous devons recevoir le plus possible. Elle ne se propose pas seulement de le faire sur les marchés extérieurs, mais également pour tous les Canadiens. Elle a décidé qu'il n'y a pas de différence, que l'on soit Américain, Canadien ou qu'on ait toute autre nationalité; elle demandera le plus possible à tout le monde. Peut-être est-ce parce que je ne suis pas Albertain, mais il me semble que c'est là une attitude égocentrique de la part d'une province à l'égard des autres provinces ou d'une industrie à l'égard des autres industries d'un pays.

Le gouvernement fédéral a vraisemblablement l'intention de rembourser la taxe d'exportation à la province, dans certaines conditions. Il est préférable d'agir ainsi, à mon sens, que de laisser les compagnies pétrolières profiter de l'excédent considérable qu'une hausse des prix provoquerait. Mais il me semble également, monsieur l'Orateur, que le prix devrait rester bloqué au Canada; la taxe d'exportation devrait être remboursée à la province, proportionnellement aux ventes de pétrole à l'étranger. Cela n'aidera pas les autres provinces, bien entendu. On suppose à tort, parfois, que si les recettes de l'Alberta augmentent par rapport à celles des compagnies, le reste du Canada en bénéficie.

Du point de vue du gouvernement fédéral, il serait préférable d'une certaine façon de faire augmenter les bénéfices des compagnies pétrolières plutôt que d'être obligé de remettre les recettes à l'Alberta. Même si nos recettes provenant des compagnies pétrolières sont peu

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux—Loi

considérables, si leurs bénéfices atteignaient ce niveau-là, le gouvernement fédéral en retirerait au moins quelque chose. Mais si tout l'argent est remboursé directement à la province, la province le garde. Il n'y a pas de partage avec une autre province en vertu de la formule de péréquation, mais le gouvernement fédéral se doit plutôt de hausser le niveau des revenus dans les autres provinces de façon à ce qu'il corresponde à la nouvelle richesse, dans ce cas-ci, celle de l'Alberta.

Si l'on ajoute à cela l'assez mauvais arrangement fiscal, selon moi, concernant l'indexation du régime de l'impôt sur le revenu, il sera difficile de savoir comment le gouvernement fédéral va hausser les revenus à cette fin. Il va sans doute être obligé d'augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies. Ainsi les Canadiens vont payer leur pétrole plus cher et, en outre, leurs impôts vont augmenter pour compenser la hausse du pétrole et les recettes dont bénéficie l'Alberta. Si j'étais Lewis Carroll, je pourrais sans doute écrire un livre intitulé «Alice au Pays des Merveilles» basé sur cette façon bizarre de concevoir le partage dans un pays qui se dit: «Une nation, un pays».

C'est pourquoi il me semble que nous devons aller bien au-delà de ce que nous avons entrevu jusqu'ici en matière de péréquation. Je pense que la formule de péréquation actuelle présente sans aucun doute des avantages. Au cours des années, nous avons inclut à la base fiscale de nouveaux éléments dans le but de veiller à ce qu'une province ne soit pas très en retard par rapport aux autres. Nous pourrions réellement tirer parti de la péréquation—et étant donné que nous avons fait honneur aujourd'hui au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et écouté son discours relatif à l'augmentation des pensions de vieillesse non seulement dans le but de les indexer à la hausse du coût de la vie mais également à celle du niveau de vie. Si nous voulions adopter la formule de péréquation et l'appliquer individuellement à la pension de vieillesse, nous aurions une formule prévoyant que, dans la mesure où la situation des riches s'améliore, le gouvernement fédéral est dans l'obligation d'augmenter la pension de vieillesse des personnes moins riches. Cependant, c'est peut-être trop demander au gouvernement que d'être logique.

Permettez-moi de revenir à ce que je disais auparavant sur la nécessité de modifier la formule de péréquation elle-même. Il y a de nombreux sujets de mécontentement dans diverses parties de notre pays et j'aimerais parler en particulier des provinces de l'Ouest. Elles se sont plaintes des tarifs-marchandises qui, selon elles, avantagent l'Ontario depuis des années, depuis la politique nationale de Macdonald. Elles pensent qu'elles doivent acheter sur un marché protégé et vendre sur un marché libre. L'agriculteur en particulier a fortement protesté au sujet de la situation du marché un jour donné. Je crois que les Canadiens sont quelque peu mécontents des politiques protectionnistes de notre pays bien qu'elles ne soient pas pires, sinon meilleures, que celles de bien d'autres pays. Néanmoins, on a pas entièrement tort de prétendre qu'un grand nombre de marchandises doivent coûter plus cher au Canada afin de permettre l'expansion de l'industrie ontarienne. La structure des tarifs-marchandises visait à aider l'industrie et malgré la réduction prévue par le Kennedy Round, elle continue d'exister.